



LA UNE

Comment la CGT a organisé l'expulsion des sans-papiers Par Mathieu Magnaudeix

Les dizaines de sans-papiers (entre 100 et 200) qui occupaient depuis quatorze mois la Bourse du travail, dans le troisième arrondissement de Paris, sont désormais sur le trottoir. Mercredi à midi, ils ont été délogés *manu militari* par un commando d'une cinquantaine de militants CGT. Une opération musclée, à coups de matraques et de gaz lacrymogènes, qui a suscité de nombreuses réprobations. Les élus Verts de Paris évoquent une « *violence injustifiable* », le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) des « *méthodes brutales* ». Comment en est-on arrivé là ? Comment et par qui cette opération élaborée en secret a-t-elle été organisée ? La direction de la CGT, qui se targue d'avoir contribué depuis avril 2008 à plus de 2.000 régularisations de sans-papiers, était-elle au courant de cette action ?

L'intervention à la Bourse du travail. Matraques, lunettes de protection et masques anti-gaz. Cliquer sur la photo pour l'agrandir.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Plusieurs dizaines de familles, maliennes dans leur grande majorité, occupaient la Bourse du travail, rue Charlot à Paris, depuis mai 2008. Leur intention de départ était d'exiger la régularisation de tous les sans-papiers, et pas seulement de quelques-uns sur des critères de travail (contrat notamment), ce que la CGT proposait. Depuis 14 mois, toutes les tentatives de dialogue et de médiation ont échoué. « *Nous avons discuté pendant des mois avec eux, avec d'autres syndicats, avec des associations* », explique Olivier Villeret, de la CGT-Paris. *Nous étions prêts à travailler sur 330 dossiers de personnes qui avaient des fiches de paie et dont on pouvait penser qu'il aurait été possible de les régulariser. Nous avons proposé un lieu alternatif, qui leur permettrait de faire pression plus efficacement sur le patronat et le gouvernement. Mais la coordination des sans-papiers a fermé le dialogue en disant qu'ils ne quitteraient pas les lieux. Je n'arrive toujours pas à comprendre leur stratégie.* »

Appelé en janvier pour tenter une médiation, Sidibé Markan, président du Haut Conseil des Maliens de France, exprime sa « *colère* ». « *Ces 14 mois d'occupation se soldent par un échec total. Je suis persuadé qu'une solution négociée restait possible.* » Markan accuse la CGT d'avoir interrompu le dialogue. « *Je suis parti trois semaines au Mali, à mon retour personne à la CGT n'était plus joignable. Nous avons donc concentré nos efforts sur les familles.* » Selon lui, la CGT n'a fait qu'« *exécuter la volonté générale de l'ensemble des syndicats* ». De toutes évidences, le mouvement des sans-papiers de la Bourse du travail était dans une impasse totale et très peu d'organisations syndicales ou d'associations s'en montraient solidaires sans réserves.

Interrogé par Mediapart, Richard Moyon du Réseau éducation sans frontières (RESF) affirme que les torts sont partagés. « *La*

CGT se devait de trouver une solution, mais il est vrai que lorsque nous avons proposé de prendre en charge les dossiers de certaines familles, la CSP 75 a refusé. » En d'autres termes, la coordination voulait garder le contrôle du mouvement. Au risque de le saborder.

« *L'opération a été décidée trois ou quatre jours avant* »

COMMENT L'ACTION A-T-ELLE ÉTÉ ORGANISÉE ?

Selon Patrick Picard, secrétaire général de l'Union départementale (UD) CGT de Paris, l'action a été décidée « *avec l'ensemble du mouvement syndical* », c'est-à-dire tous les syndicats de la Bourse du travail. La réalité est un peu plus complexe. Le 5 février 2009, la commission administrative de la Bourse du travail, sorte de comité de direction où siègent dix-neuf syndicalistes (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC, Unsa, Solidaires), avait publié un communiqué exigeant que « *l'outil "Bourse du Travail" [redevienne] disponible pour les salariés afin qu'ils puissent se défendre, avec leurs syndicats, contre tous les mauvais coups* ». A l'époque, ce communiqué avait été interprété comme une première sommation envers les occupants des lieux. Edgar Fisson, secrétaire général de la commission administrative de la Bourse du travail (et adhérent de la CGT), a interprété ce texte comme un « *mandat* » qui lui donnait toute latitude pour agir.

Sauf que la décision de faire intervenir une cinquantaine de membres du service d'ordre de la CGT n'a pas été prise au cours d'une réunion plénière. C'est bien la CGT qui a organisé l'opération, et les autres syndicats n'ont été avertis que peu de temps avant l'opération, par message électronique ! Edgar Fisson, qui savait qu'une action était imminente, a envoyé mercredi matin un email aux membres de la CA. Il leur demandait d'approuver le communiqué qui allait être publié dans l'après-midi, après l'évacuation, et qui annonçait la « *libération de la Bourse du Travail de Paris* ». « *Je leur ai demandé de m'appeler en cas de désaccords. Tous ont répondu qu'ils étaient d'accord, sauf Solidaires que je n'ai pas eu en direct.* » Fisson a donc considéré qu'il s'agissait là d'un feu vert.

Ce jeudi, Solidaires estime au contraire dans un communiqué que l'instance de direction de la Bourse du travail n'a pas été dûment consultée.

Depuis combien de temps l'opération était-elle planifiée ? Edgar Fisson refuse de répondre avec précision. Mais l'organisation a été minutieuse : « *Ce type d'actions ne se décide pas en 24 heures. Nous avons étudié tous les problèmes, pour qu'il n'y ait pas de blessé et que la dignité des gens soit respectée.* » « *L'opération a été décidée trois ou quatre jours avant* », indique Patrick Picard, secrétaire général de l'UD-CGT de Paris, qui a tout supervisé.



En fait, le bureau de l'UD en parlait depuis une quinzaine de jours. Le mercredi n'avait pas été choisi par hasard : ce jour-là, les sans-papiers de la Bourse du travail manifestent rituellement pour réclamer leur régularisation. Une partie des occupants n'était donc pas dans les locaux à midi, quand l'opération commando a débuté. *«Nous avons attendu qu'il y ait le moins de monde possible»*, explique Picard. Quand on lui demande si ces méthodes ne rappellent pas celles d'une milice privée, un membre de la CGT fait une réponse surprenante : *«Une milice privée est payée par les patrons. Là, ce sont des militants.»* La nuance est tout de même difficile à saisir...

QUI A APPELÉ LA POLICE ?

En évacuant la Bourse du travail, ce que le gouvernement réclamait depuis longtemps, la CGT a-t-elle joué les supplétifs de la police ? Non, assure Patrick Picard de la CGT-Paris. *«Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la police n'est jamais entrée dans la Bourse du travail, nous voulions absolument éviter qu'elle y entre.»* Là encore, ce propos mérite de substantielles nuances. Car si, selon nos informations, la CGT n'a pas prévenu la police, et si la police n'a effectivement pas évacué les lieux, les forces de l'ordre ont tout de même été appelées à la rescousse.

A 13h30, alors que l'évacuation à la Bourse du travail bat son plein, Edgar Fisson envoie à Bertrand Delanoë, maire de Paris, une lettre ([cliquer sur l'image pour la lire](#)) demandant *«l'intervention des forces de police»* pour *«libérer»* la grande salle de réunion du bâtiment, la salle Eugène-Henaff, où sont retranchés une trentaine de sans-papiers. *«La cour était libre, les bâtiments étaient libres. J'ai pris une précaution pour protéger cette salle»*, affirme Fisson. *«Mais ce n'est pas ma lettre qui a déclenché l'arrivée des forces de l'ordre»*, précise-t-il.

Les policiers auraient été alertés par le voisinage et des forces déjà sur place. Reste que la police a été informée quasiment dès le début de l'opération par la CGT. En tout cas, une fois que les sans-papiers retranchés dans le bâtiment ont commencé à se défendre en lançant des projectiles des fenêtres de la cour intérieure. A l'extérieur, quelques carreaux ont été cassés. *«J'ai appelé la préfecture de police, admet Patrick Picard. Je suis intervenu pour qu'il n'y ait pas d'arrestations, aussi bien dans nos rangs que dans ceux des sans-papiers évacués.»* La CGT a donc bel et bien négocié la suite des événements avec la préfecture.

Un dirigeant de la CGT, catastrophé : *«Il ne fallait pas le faire !»*

Y A-T-IL EU DES VIOLENCES ?

Mercredi matin, une quarantaine de *«militants de la CGT»* selon la terminologie officielle ? en fait, des membres du service d'ordre, qui encadrent régulièrement les manifestations, arrivent à la Bourse du travail. Comme le montrent les photographies prises à l'intérieur de la Bourse du travail par Marc Torl, abonné de Me-

diapart présent à l'intérieur du bâtiment au moment de l'évacuation et qui en a rendu compte sur son blog, les gros bras sont très équipés : des masques de chirurgien, des gaz lacrymogènes et des lunettes de piscine pour protéger leurs yeux, et des bâtons qui semblent être en bois.

La CGT nie officiellement que des lacrymogènes ont été utilisés, tout comme elle nie l'utilisation de matraques. Mais Marc Torl est formel, de même que de nombreux témoins sans papiers. Sissiko, un des porte-parole de la CSP 75, raconte : *«J'étais dans la cour quand les gros bras de la CGT sont arrivés, j'ai été gazé, je suis tombé. Je me suis évanoui un quart d'heure, des femmes m'ont versé de l'eau.»* Interrogé jeudi soir, Edgar Fisson, le secrétaire général de la Bourse du travail, admettait finalement l'utilisation de bombes lacrymos et de bâtons.

La CGT s'enorgueillit que l'opération n'ait pas fait de blessés. Mais selon l'agence Reuters, une quinzaine de personnes ont été admises à l'hôpital. Selon Sissiko, il ne s'agit que de deux personnes, une femme (*«elle avait pris un coup de matraque sur les genoux»*) et un enfant de trois ans, *«victime de problèmes respiratoires à cause des gaz»*. Toujours selon la même source, ils ont quitté l'hôpital ce jeudi en milieu d'après-midi. Mais de toute évidence, le scénario rose servi par la CGT depuis ces événements ? *«Nos militants ont reculé, attendu que les choses se calment et ont refoulé sans violence les sans-papiers (...) il n'y a eu ni coup ni blessure»*, explique ainsi la responsable de la communication de la CGT-Paris ?, est très enjolivé.

LA DIRECTION DE LA CGT ÉTAIT-ELLE AU COURANT ?

«Pour l'instant», la direction de la CGT n'a pas prévu de réagir sur cette affaire. A la confédération, les proches de Bernard Thibault refusent de s'exprimer officiellement. Seule l'union départementale (UD) de Paris serait concernée, conformément aux statuts du syndicat qui indiquent que les syndicats locaux sont seuls responsables de leurs actions. Un des dirigeants de l'UD de Paris, Olivier Villeret, affirme pourtant à Mediapart que *«si l'UD assume l'opération qu'elle a planifiée de A à Z, la confédération a évidemment été avisée en amont. Nous leur avons dit quelques jours avant, mais sans donner de détails ni de date.»* Olivier Villeret refuse pourtant d'indiquer qui, et quand, a été prévenu. Malgré ces déclarations, la confédération persiste : *«Nous n'avons pas été avisés.»*

Reste l'image déplorable laissée par cette intervention musclée d'un commando syndical au cœur de la Bourse du travail, lieu emblématique des luttes sociales. Sous couvert d'anonymat, un cadre dirigeant de la CGT se désole de l'issue de ces 14 mois d'occupation : *«Nous avons toujours cherché à éviter une sortie comme ça. Je suis très étonné qu'on en soit arrivé là. L'image est bien sûr très mauvaise. Il ne fallait pas le faire.»*



Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.